EH/JFS/CS

COMMUNE DE GRIES
56, rue Principale - 67240 GRIES
☎ 03 88 72 42 62
mairie@gries.fr
www.gries.eu

Accusé de réception en préfecture
067-216701698-20250521-25_01509-DE
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mercredi 21 mai 2025 à 20h
Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23
Conseillers en fonction : 20
Conseillers présents : 13
Conseillers représentés : 4
Date de convocation : 15 mai 2025

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

Présents : M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING
Absents excusés avec pouvoir : Mme Véronique IFFER, pouvoir à Mme Michèle NAVE
M. Julien ANCKLY, pouvoir à M. Maxime KERN
Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME
Mme Sabine KROMMENACKER, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSE
Absents sans pouvoir : Mme Carole METZ, Mme Paola DI MICHELE, M. François LAEUFER

Objet : Droits de place pour le Messti 2025

M. le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de fixer le montant des droits de place pour le messti 2025.
Rappel des tarifs 2024

- Grands manèges 342.00 €
- Mini-scooter 232.00 €
- Manèges enfantins 205.00 €
- Stand le m² 2.94 €

Pour donner suite aux différentes discussions avec les forains, il est proposé de réviser à la baisse de 30 % les tarifs.

Entendues *les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,*
Vu *l'avis favorable de la commission des finances du 1er avril 2025,*

Après en avoir délibéré, le **CONSEIL MUNICIPAL** décide, à l'unanimité,

- **DE REVISER** les tarifs à la baisse de 30 %,
- **DE FIXER** le droit de place pour le messti de l'année 2025 comme suit :
  - Grands manèges 240.00 €
  - Mini-scooter 162.00 €
  - Manèges enfantins 144.00 €
  - Stand le m² 2.06 €

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 26 mai 2025
Publiée ou notifiée le 26 mai 2025
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,
Eric HOFFSTETTER

MAIRIE DE GRIES BAS-RHIN

Le secrétaire,
Patrick SIMON